



Paris, le 6 décembre 2017

Se former pour accompagner les soignants en souffrance

L'association Soins aux professionnels de santé (SPS) organise des sessions de formation pour les praticiens qui accompagnent et soutiennent en ambulatoire des soignants rendus vulnérables. Le premier module, structuré sur deux jours, aura lieu en janvier 2018. Il aura pour thème « Repérage et prise en charge des soignants rendus vulnérables par leur travail ».

Former : l'une des cinq missions de l'association SPS

SPS s'est fixé pour mission : **d'aider** (création d'une plateforme nationale d'écoute), **d'accompagner** (prise en charge par un maillage territorial avec des consultations physiques et la création d'unités dédiées), **de fédérer** (organisation d'un colloque national annuel), **de comprendre** (réalisation de nombreuses études).

Former fait également partie de ses fonctions. L'association a notamment mis en place trois modules de formation pour les praticiens - membres du **Réseau National de soignants en ambulatoire constitué par SPS*** - qui accompagnent et soutiennent des soignants en souffrance. La formation est gratuite pour les adhérents de l'association et s'adresse également à tous ceux qui souhaitent entrer dans cette démarche d'aide et d'accompagnement, et rejoindre le réseau.

* Regroupe divers profils : médecins psychiatres, addictologues, généralistes, kinésithérapeutes, psychologues (cliniciens, psychologues du travail), infirmiers, psychopraticiens, infirmiers, coaches, avocats, autres professionnels ayant une expérience de l'accompagnement.

Un premier module pour donner des repères et des outils communs

Intitulé « **Repérage et prise en charge des soignants rendus vulnérables par leur travail** », le premier module de la formation SPS fera intervenir **Marie Pezé**, docteur en psychologie, psychanalyste et responsable du réseau des 130 consultations (www.souffrance-et-travail.com) et **Nicolas Sandret**, praticien dans l'unité de pathologies professionnelles du CHI de Créteil (94).

Il aura pour objectif de doter les membres du Réseau National de soignants en ambulatoire, de repères, de bases théoriques et d'outils communs, et de permettre à chacun de se situer au sein du dispositif global élaboré par l'association (plateforme téléphonique, maillage national de soignants en ambulatoire, unités dédiées d'hospitalisation).

En pratique...

Ce premier module sera organisé en janvier 2018, sur 2 jours, à Paris. Il se déroulera les **11 et 12 janvier, les 18 et 19 janvier ou les 25 et 26 janvier 2018** (au choix des participants). L'inscription se fait sur le site SPS rubrique Formations.

Lors de chaque session, les participants seront mis en situations concrètes au travers de **cas cliniques**, qui permettront de transmettre les données juridiques, cliniques et réglementaires nécessaires à leur mission d'accompagnement et de soutien.

L'association SPS prend en charge le coût de la formation pour ses adhérents. Elle s'appuiera sur des partenaires pour l'organisation et la logistique des journées.

Nous comptons sur votre participation pour continuer à développer professionnellement le maillage territorial de SPS !

Découvrez le **programme du premier module** de formation sur le site :
www.asso-sps.fr/formations

Le **bulletin d'inscription** est à retourner **avant le 5 janvier 2018** à
formation.assosps@gmail.com

Nous vous donnons également rendez-vous lors du prochain **Colloque SPS**
au ministère de la Santé le **11 décembre prochain** (inscription sur www.asso-sps.fr).

À propos de



L'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) a pour origine le rassemblement d'un groupe d'experts souhaitant partager et défendre la santé des professionnels de santé rendus vulnérables. Son objectif est de susciter une véritable prise de conscience et de proposer des actions concrètes pour optimiser leur parcours de santé, notamment le repérage, l'orientation et la prise en charge des professionnels de santé en souffrance. Elle organise tous les ans un colloque national qui rassemble des personnalités du monde de la santé souhaitant partager leurs expériences et les actions engagées en faveur de la protection des soignants vulnérables.

Plus d'informations : www.asso-sps.fr